

# RÉPARTITION HORAIRE ET TARIFAIRE FORMATION YOGA

---

## 1- Répartition théorique volume d'heure et coûts annuels

ANNÉE	RÉPARTITION HORAIRE ANNUELLE (€)	RÉPARTITION COÛT ANNUEL (h)
1	155	1800
2	155	1800
3	190	2400
<b>Total</b>	<b>500</b>	<b>6000</b>

Soit taux horaire :  $6000/500 = 12$

## 2- Répartition concrète annuelle

### 21- Volume horaire

8 week-ends :  $8 \times 15h = 120$  heures (16 journées par 7.5h, en moyenne)

Stage été :  $1 \times 35h = 35$  heures ( 5 journées par 7h, moy.)

Soit  $120 + 35 = 155$  heures (**Chaque année : 1 et 2**)

$155 \times 3$  années = 465 heures

### **Complément année 3 :**

$465 + 35$  heures (année 3) = 500 h au total

### 22- Répartition tarifaire

Année 1 et 2 : 1800 € chacune

Année 3 : 2400 €

### Pour année 1 et 2 :

150 €/mois ou 225 €/week-end (ou une fois 1800 – 2 fois 900 – 4 fois 450)

Paiement au week-end : 190 € (montant n'inclus pas le stage d'été)

### Pour année 3 :

Paiement réparti comme présenté ci-dessus, en ajoutant 600 € fractionné ou non.

### **REMARQUES :**

Le choix de la répartition des jours à effectuer (fonction de ses disponibilités)

et des montants à payer (fonction de ses possibilités) est très souple.

*Ce qui est indiqué plus haut comme répartition est une indication.*

Pour savoir ou vous en êtes, il suffit de calculer le nombre de jours ou vous êtes venu individuellement et le montant que vous avez payé. Pour passer l'examen, il faut avoir réalisé 450h (soit 90 % du temps).

*Compte tenu des données plus haut, il vous appartient d'effectuer à votre choix les stages programmés et de payer les montants selon les volumes d'heures effectués. Les stages non réalisés peuvent être récupérés plus tard, ou remplacés par d'autres journées de formation.*